

Genève, le 2 mars 2026

Aux membres de l'APB

103^{ème} Assemblée générale ordinaire !

Madame, Monsieur,

Cette année, l'Assemblée générale ordinaire de l'APB se tiendra le

Mardi 31 mars 2026 à 19h, à Vézenaz :

Chemin du Vieux-Vézenaz 35 – 1222 Vézenaz

Immeuble CCCV – salle La Terrasse, 1^{er} étage

Parking des Rayes à proximité – bus TPG : E, G, arrêt Vézenaz

Nous aurons ensuite le plaisir de nous retrouver autour d'un apéritif afin de faire plus ample connaissance. Vous trouverez en annexe à cette convocation :

- votre carte de membre pour l'année 2026
- le bulletin de versement pour régler votre cotisation
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire
- la liste des manifestations 2026 prévues par l'APB
- un sondage afin de déterminer le mode de diffusion de notre journal.

Dans l'espoir de vous voir nombreuses et nombreux à cette assemblée, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le comité, le Président :



Olivier von Arx

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Les comptes 2025 - Résultats et Bilan - sont disponibles sur le site apb.ch
menu Rendez-vous / Assemblées générales |
| <ul style="list-style-type: none">• Toute proposition d'aide au sein d'un groupe de travail et/ou de candidature à l'élection au Comité doit être adressée <u>jusqu'au lundi 16 mars</u>, par courrier ou e-mail à : presidence@apb.ch |